

Pour en finir avec « l'affaire » de Labège

(rappel de l'histoire ici www.pourlaliberte.noblog.org)

Cette banale action directe contre les institutions répressives, mince réponse à leur violence quotidienne a déclenché cette enquête toujours en cours aujourd'hui. La justice n'aime pas que son rôle soit révélé et attaqué au grand jour, et s'attache à calmer les actes de solidarité entre opprimés.

Nous affirmons notre solidarité avec ce type d'action directe, comme lorsque des ouvrierEs saccagent une préfecture, des employéEs séquestrent leur patron, des habitantEs des quartiers se défendent contre une agression policière, des étudiantEs bloquent leur fac, des anti-nucléaires sabotent des lignes THT, des femmes voilées privées de carte tisséo (metro toulousain) occupent une régie de transport, des mal-logés réquisitionnent un bâtiment, des Roms résistent à l'expulsion de leur camp, des sans-papiers brûlent un centre de rétention, des paysans déversent du fumier sur les bétonneurs...

Contre tout cela, c'est une pratique habituelle des forces de répression que de se saisir d'un prétexte pour aller défoncer des portes, arrêter des personnes et les mettre eux-elles et leur entourage sous surveillance pour une durée indéterminée. L'État construit des cibles, des identités chocs, du « jeune de banlieue » à « l'anarcho-autonome » en passant par le « djihadiste » afin de transformer un acte relativement banal en prémisse d'un danger pour l'ensemble de la population.

Si balancer du fumier était répréhensible en soit, ça puerait pour la FNSEA !!

Au final, dans la guerre de classe en cours, ce sont les mêmes qui morflent, les pauvres et les révoltés. Le signal est clair : hors des clous de la résignation et de la contestation balisée, point de salut. Les attaques portées à ces « ennemiEs intérieurEs » sont des avertissements donnés à touTEs les autres qui voudraient contester l'ordre établi. Tentatives toujours amenées à se reproduire puisque les conditions d'exploitations actuelles nous poussent encore et toujours à nous révolter ou pour le moins à contourner les règles.

A propos de l'enquête et des contrôle judiciaire (les passages en italique sont des copié-collé du dossier d'instruction)

Le dossier ne comporte que très peu d'éléments justifiant l'intervention en grande pompe du 15 novembre . Ils s'appuient d'abord sur un rapport de police dénonçant les inculpées comme appartenant « à la mouvance ultra gauche toulousaine dont un des thèmes forts défendus et dénoncés par ces militants est l'existence d'un établissement pénitentiaire pour mineurs à LAVAU (81).

Outre l'intérêt porté par ces militants à cette cause, l'éventualité de leur participation à l'action, objet de la présente procédure, est corroborée par plusieurs éléments probants :

- le tract laissé sur les lieux par les militants fait apparaître un style et une terminologie à rapprocher des textes les plus actuels de la pensée autonome ;

- l'utilisation de produits ammoniacés caractérise une précédente action destinée à perturber le déroulement d'une réunion d'information portant sur les nanotechnologies, autre thème récurrent pour la mouvance ultra gauche. » Et hop, voilà des coupables tout trouvés !!

Ensuite, il y a un pauvre sac à dos contenant des vieux papiers nominatifs, des écoutes et liens téléphoniques démontrant que certaines sont potes, amantes, voir même colocs... Et puis il y a 5 ADN non identifiés retrouvés sur des fringues à 50mètres de la PJJ. C'est d'ailleurs sous le sale prétexte d'attendre les résultats des comparaisons entre ces ADN et ceux prélevés pendant GAV sur les fourchettes et autres gobelets, que le juge d'instruction Suc maintient 4 d'entre eux en détention provisoire pendant 2 à 3 mois.

Un correspondrait selon leur labo.

Et bien sûr, les livres, affiches, tracts, autocollants sur les frigos, trouvés pendant les perquis sont utilisés pour fabriquer les profils d'anorcho-truc-truc.

Bref, du lourd...

Depuis février 2012 rien. Enfin, pas vraiment, puisque les inculpées sont toujours sous contrôle judiciaire

leur interdisant de se voir, d'habiter chez eux et chez elles, de sortir du territoire, et les obligeant à pointer régulièrement. Cette pression de basse intensité qu'est le CJ censée empêcher de s'agiter, les inculpées comme leur entourage la refuse. Les demandes répétées de main levée ou de modification ont toujours été rejetées par les différentes cours d'appel et autres chambres d'instructions. Des décisions justifiées par une commission rogatoire internationale délivrée aux autorités italiennes, pour retrouver deux présumé(e)s coupables encore recherché(e)s (??), et des « *risques certains de renouvellement de l'infraction du faits de leur appartenance à la mouvance ultra gauche toulousaine* » (encore elle!!)

Cette instruction n'a que trop duré et sert de prétexte à une mise sous surveillance de toutes les personnes qui de près ou de loin seraient en contact avec les inculpés. De proche en proche, comme un parasite, la surveillance se répand, dans une ville comme Toulouse ce sera bientôt l'ensemble des personnes qui s'agitent qui seront fichées dans cette affaire.

Alors à partir d'un seau de merde jeté dans une administration et de tags , ce sont des centaines de personnes qui se retrouvent sous surveillance...

Afin de contrer l'individualisation auquel ils/elles sont confrontés dans cette histoire depuis le début, et aussi juste parce qu'ils et elles en ont tout simplement marre, les inculpés ont décidés collectivement de mettre fin à leurs contrôle judiciaire et de le faire savoir.

**Arrêt immédiat de l'instruction.
Levée des poursuites.
Solidarité avec tous les révoltés.**

Les inculpés de Labège, leurs proches, et leurs amiEs.

PS : Les résultats du procès ADN du 14 mars sont tombés: ce sera donc 300 euros d'amende chacun(e) pour les 5 personnes inculpées, mais aussi pour le témoin assisté et la personne mise hors de cause grâce à un billet d'avion.

Pour envoyer un soutien financier ou juste écrire
CAJ c /o Canal Sud
40 rue Alfred Dumeril
31400 Toulouse

nonalepm@riseup.net

Chèque à l'ordre du CAJ

